

## Actu Zoom sur

### Matériaux biosourcés

**Les filières de matériaux biosourcés pour la construction en Bretagne** - A la demande du Préfet de la région Bretagne, la Cellule Economique de Bretagne a procédé à un état des lieux et une mise en perspective. Les matières premières retenues par le Comité de pilotage de l'étude sont principalement les connexes du bois, le chanvre, le lin, la paille, le miscanthus, la laine de mouton, la ouate de cellulose, le textile coton recyclé. La terre crue, matériau premier, a été ajoutée à la liste.

Synthèse de l'étude disponible sur [www.cellule-eco-bretagne.asso.fr](http://www.cellule-eco-bretagne.asso.fr) dans la rubrique Construction et Développement durable

### Réhabilitation thermique

**L'impact des aides à la réhabilitation thermique du parc résidentiel privé breton** - A la demande de la DREAL, la Cellule Economique de Bretagne a procédé à un travail d'évaluation de l'impact des dispositifs d'aides publiques en termes d'économies d'énergie réalisées, d'émissions de GES évitées et d'activité générée pour le secteur du bâtiment. L'analyse s'est concentrée sur le crédit d'impôt développement durable, l'éco-PTZ et les aides de l'ANAH sur les années 2010 à 2012

Synthèse de l'étude disponible sur [www.cellule-eco-bretagne.asso.fr](http://www.cellule-eco-bretagne.asso.fr) dans la rubrique Construction et Développement durable



## Veille Réglementaire

### Les textes en vigueur

**Aménagement commercial** : avec la publication du décret n° 2015-165 au JO du 14 février 2015, les articles 39 à 44, 49, 52, 53, 55 et 58 de la loi Artisanat, Commerce et Très Petites Entreprises du 18 juin 2014 entrent en vigueur. A noter que la loi demande aux commissions d'aménagement commercial de prendre en compte, dans leur appréciation, les enjeux écologiques des projets soumis à autorisation. Elles pourront également valoriser les projets dont l'impact social et éthique est particulièrement remarquable. Ainsi les démarches écoresponsables seront encouragées à tous les niveaux d'un projet commercial, de même que l'intégration des préoccupations relevant de la responsabilité sociale des entreprises.

**Tiers-financement** : le décret n° 2015-306 du 17 mars 2015 (JO du 19 mars 2015) définit le contour des prestations de tiers-financement pour la réalisation des travaux de rénovation énergé-

tique dans les logements. L'offre technique doit notamment comprendre la conception du programme de travaux basée sur un audit énergétique, une estimation des économies d'énergie associées aux travaux, le plan de financement des dits travaux.

**Conseil supérieur de la construction et de l'efficacité énergétique** : créé par le décret n° 2015-328 du 23 mars 2015 (JO du 25 mars 2015), le Conseil aura pour mission d'éclairer les pouvoirs publics dans la définition, la mise en oeuvre et l'évaluation des politiques publiques relatives à la construction, ainsi que sur l'adaptation des règles de construction aux objectifs de développement durable. Autres missions : promotion et amélioration des signes de reconnaissance de la qualité dans la construction, les produits et matériaux de construction, recherche et innovation dans le bâtiment. Entrée en vigueur le 1er avril 2015.

### Les textes à venir

**Transition énergétique pour la croissance verte** - Le projet de loi devrait être à nouveau examiné à partir du 13 avril 2015 par la commission spéciale et

à partir du 18 mai en séance plénière à l'Assemblée nationale pour être adoptée d'ici l'été.

### Stratégie nationale 2015-2020 pour la transition énergétique

Le 4 février 2015, le Gouvernement a adopté en conseil des ministres la Stratégie nationale de transition énergétique vers un développement durable (SNTEDD) 2015-2020. Elle succède à la Stratégie nationale de développement durable (SNDD) 2010-2013. Quatre enjeux écologiques "majeurs" ont été identifiés dans cette nouvelle Stratégie : le changement climatique, la perte accélérée de biodiversité, la raréfaction des ressources, la multiplication des risques sanitaires environnementaux. Développer des territoires durables et résilients, s'engager dans l'économie circulaire, renforcer l'éducation au développement durable et accompagner les transitions professionnelles, lancer de nouveaux outils de financement de la transition écologique figurent parmi les neuf axes d'actions de la SNTEDD déclinés en 34 priorités.

Cette rubrique rassemble l'essentiel de l'information du trimestre, parue dans la presse régionale (Ouest-France, Le Télégramme), ou les publications spécialisées, en matière de projets relevant de la construction durable.

### Rénovation énergétique

**Le bailleur social Habitat 29** va consacrer près de 21 M€ à l'amélioration de son patrimoine en 2015. 350 pavillons chauffés à l'électricité bénéficieront d'ici 2017 de travaux de réhabilitation énergétique. Suivront d'importants chantiers : la requalification urbaine du quartier de Kerandon à Concarneau, qui regroupe 680 logements ; celle de la résidence Woas Glaz à Landerneau (136 logements) et Crach ar Léo à St Pol de Léon (152 logements).

**A Quimper (29)** les travaux de réhabilitation de la caserne de gendarmerie située rue de Pont l'Abbé vont être engagés ; ces travaux portent pour l'essentiel sur la rénovation énergétique des 5 bâtiments construits dans les années 1960 et 1970 (isolation par l'extérieur, remplacement des menuiseries extérieures, amélioration de la ventilation. Le montant total des travaux est estimé entre 3 et 4 M€.

**Lannion Trégor Agglomération (22)** a décidé de répondre à l'appel à projets initié par l'Etat, la Région et l'ADEME, visant à créer une plateforme locale de rénovation de l'habitat dont l'objectif est de faire le lien entr les intervenants (notamment les professionnels du bâtiment, les organismes bancaires et de financement) et les particuliers.

### Energie renouvelable

**A Pédervec (29)** une étude est en cours en vue de l'installation d'une chaufferie bois pour les bâtiments scolaires et péri-

scolaires, avec possibilité d'extension jusqu'à la salle des fêtes.

### Ecoquartier

**A Quimper (29)**, une enquête publique est en cours concernant la création d'un écoquartier à Linostéic (sud-est de la ville). Le projet prévoit la construction de 572 logements dont 30 % de logements sociaux sur 22 ha. Un parc de 5 ha sera créé au coeur du quartier.

### HQE ; éco-construction

**A La Bouexière (35)**, l'EHPAD Val de Chevry va faire l'objet d'une opération d'extension-restructuration en HQE. La structure, dont la conception a été confiée à l'agence d'architecture et d'urbanisme William Gohier, aura une capacité d'accueil de 85 lits. Le montant estimatif des travaux est de 3,52 M€ HT. La consultation des entreprises se fera en juin 2015 pour un démarrage des travaux en novembre et une livraison prévue en janvier 2018.

**A Ste Hélène (56)**, la mairie s'engage dans la démarche d'économie circulaire à impact positif "Cradle to Cradle" (C2C), soutenue par la Région, pour la construction d'un pôle scolaire et périscolaire. Le bâtiment sera éco-conçu, et éco-construit avec des matériaux sains pouvant être recyclés. Le projet sera collaboratif et participatif à tous les stades jusqu'à la réalisation et au fonctionnement ; l'intérieur sera modulable, amovible, recyclable.

### Ecolabel européen

**Un nouvel ecolabel européen pour les peintures et vernis :** pour bénéficier de ce label (seul label écologique officiel commun à l'ensemble des pays membres de l'Union européenne), les produits doivent à présent avoir une moindre incidence sur l'environnement tout au long de leur cycle de vie, c'est à dire de leur fabrication à leur fin de vie ou recyclage. Les principales nouveautés du label portent sur la fusion des critères des deux ecolabels précédents peintures et vernis d'intérieur et d'extérieur ; l'entrée dans le champ d'application des peintures anticorrosion et de façades ; la liaison des propriété de résistance au frottement humide et de teneur en pigment blanc pour les peintures décoratives murales ; l'ajout du critère sur les composés organiques semi-volatils (COSV) pour la prise en compte de la qualité de l'air intérieur ; des seuils abaissés de teneur en COV, formaldéhyde, hydrocarbures aromatiques, volatils, etc. ; davantage de détails à fournir pour les fournisseurs de matières premières concernant les substances présentes dans la peinture.

### Trophée de l'engagement finistérien pour l'énergie et le climat

20 collectivités récompensées qui ont, par leurs actions et leurs choix, attiré l'attention des signataires de la Charte du conseil en énergie pour les collectivités finistériennes. Il s'agit des agences locales de l'énergie du Finistère, du syndicat départemental d'équipement et d'énergie du Finistère (SDEF), de l'ADEME Bretagne et du Conseil général du Finistère. Les 7 partenaires signataires se proposent d'aider les collectivités à s'engager pour la transition énergétique. Les collectivités lauréates sont : mairies de Bannalec, Brélès, Brignogan, Guipavas, Kergloff, Lanmeur, Le Juch, Pleyben, Plougoulm, Plouguin, Plounévezel, Riec sur Belon, Roscoff, St Goazec, St Martin des Champs ; communautés de communes de la Presqu'île de Crozon et de la région de Pleyben, Poher communauté, Brest Métropole Océane, Morlaix communauté.



## Energie positive ; transition énergétique

**Territoires à énergie positive pour la croissance verte (TEPV) :** 216 territoires ont été distingués dans le cadre de l'appel à projet national lancé en septembre 2014, ce qui leur ouvre l'accès à une aide de 500 000 euros qui pourra aller jusqu'à 2 millions d'euros en fonction de la qualité des projets. Ces aides seront financées via le fonds spécial de la transition énergétique, doté d'un milliard et demi d'euros sur trois ans et géré par la Caisse des Dépôts. Sur ces 216 territoires, **6 sont retenus en Bretagne** : la Communauté de communes du Mené ; la Boucle énergétique locale, brique de la politique énergétique intégrée de St Briec Agglomération ; Brest Métropole, Territoire urbain d'efficacité et d'innovation énergétique ; le Pays du Centre-Ouest Bretagne ; la Communauté de communes du Val d'Ille ; BIEN LA (la Boucle Innovante Énergétique de Lorient Agglomération).

**Bâtiments à énergie positive :** l'Ademe et le Collectif Effinergie ont signé une convention de partenariat, formalisant leur coopération pour diffuser les bonnes pratiques en matière de performance énergétique des bâtiments neufs ou rénovés. Il s'agit notamment d'enrichir l'observatoire BBC d'un volet dédié aux bâtiments qui produisent plus d'énergie qu'ils n'en consomment. L'observatoire répertorie ainsi les bâtiments labellisés Bepos-Effinergie 2013 mais aussi les bâtiments issus d'appels à projets Ademe-Régions et les Bepos "auto-proclamés". Il s'agit par ailleurs de tester de nouveaux outils et élargir la problématique de la consommation d'énergie au-delà de la réglementation thermique.

## Bâtiment et biodiversité

**La feuille de route :** le groupe de travail "Bâtiment et biodiversité" lancé en décembre 2014 dans le cadre du Plan Bâtiment Durable, a présenté sa feuille de route lors de sa première séance plénière du 8 mars 2015 ; elle est structurée autour de 4 grands thèmes : convenir d'une définition commune de la biodi-

Ces outils permettront d'évaluer les consommations d'énergie dites mobilières (électroménager, médias, informatique...) et les consommations d'énergie liées aux déplacements à travers l'outil Effinergie Ecomobilité. A noter que sur les 188 bâtiments positifs répertoriés en France, **9 se situent en Bretagne**, parmi lesquels on recense 4 maisons individuelles à Pléneuf Val André (22), Plouvien (29), St Grégoire (35) et Vannes (56), 2 bâtiments tertiaires privés à Melesse (showroom d'Armorgreen) et Rennes (Bureaux Energis), un bâtiment communautaire (communauté du Val d'Ille à Montreuil le Gast - 35), un groupe scolaire rénové à Léhon (22) et le nouveau lycée maritime de St Malo (35).

**Fonds "Croissance verte" pour les équipements publics Bepos-Effinergie :** les porteurs de projets d'équipements publics neufs, attestant de la performance énergétique de leurs opérations par un label Bepos-Effinergie, délivré par Certivéa, pourront désormais bénéficier de prêts "croissance verte" à taux avantageux proposés par la Caisse des Dépôts qui dispose depuis août 2014 d'une enveloppe dédiée de 5 milliards d'euros.

**Copropriétés :** le 24 mars 2015, les syndicats professionnels et réseaux de syndicats ont signé une charte de mobilisation en faveur de la rénovation énergétique des logements en copropriété. Ils s'engagent ainsi à se former, à promouvoir auprès des syndicats de copropriétaires la rénovation énergétique et l'amélioration générale de la copropriété ainsi qu'à proposer de manière anticipée la réalisation des audits énergétiques ou DPE collectifs obligatoires. Un club de la

versité ; les coûts, les bénéfices et les attentes ; l'approche par échelle (bâtiment et territoire dans sa globalité) ; la nécessaire approche par cycle de vie. Sur cette base, 3 sous-groupes de travail ont été constitués : la biodiversité à l'échelle de la ville, la biodiversité à l'échelle du bâtiment et la biodiversité

renovation énergétique en copropriété sera constitué et regroupera tous les signataires de la charte, avec comme objectif l'échange des bonnes pratiques et expériences ainsi que l'élaboration d'outils. A noter que GDF Suez a lancé un simulateur d'économies d'énergie baptisé Energy St@rter ; cet outil, gratuit, est destiné aux syndicats de copropriétés souhaitant réaliser des travaux pour améliorer la performance énergétique de leurs logements.

**"RennesGrid" :** Rennes Métropole, Schneider Electric et ERDF ont annoncé le lancement d'une étude de faisabilité sur un réseau d'électricité intelligent (Smart-Grid). Expérimenté sur la ZAC de Ker Lann, le projet, baptisé "RennesGrid" tentera de piloter des énergies locales de manière optimale. L'investissement, d'environ 10 M€, devrait être rentabilisé par la vente d'énergie verte aux entreprises et aux particuliers de la ZAC, ainsi que par une offre complète de gestion de l'énergie.

**Lutter contre la gabegie d'énergie :** le programme de recherche européen "Sound for Energy control of buildings" vise à écouter les bâtiments pour mieux les exploiter. L'objectif est de démontrer que l'implantation de capteurs acoustiques est le moyen le plus efficace pour rendre un bâtiment intelligent et donc économe en énergie. Les chercheurs garantissent que ces capteurs n'enregistrent pas les conversations mais des bruits caractéristiques comme l'ouverture d'une fenêtre, par exemple, bruit qui permettrait d'arrêter immédiatement le chauffage ou la climatisation.

grise. Le lien sera fait avec le projet de loi de reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages, adopté en première lecture par l'Assemblée nationale le 24 mars 2015, et en coordination avec la future agence française pour la biodiversité (une des mesures phares du projet de loi, qui doit voir le jour d'ici la



fin de l'année 2015 et disposera d'une enveloppe de 60 M€ pour son action), et la réglementation Bâtiment Responsable

2020 (RBR2020). Les prochaines plénières auront lieu les 11 juin et 15 octobre pour une restitution des travaux prévue pour

la COP 21 à l'automne 2015.

### Transition numérique dans le Bâtiment

**5 groupes de travail thématiques** : après avoir tenu son premier comité de pilotage le 11 février 2015, le Plan Transition Numérique dans le Bâtiment a réuni le 18 mars son premier comité technique qui a mis en place 5 groupes de travail thématiques : "Mobilisation de la maî-

trise d'ouvrage publique et privée dans l'utilisation du numérique" ; "Soutien à la normalisation IFC" (1) ; Outils et méthodes pour développer la numérisation de l'existant ; Analyse des retours d'expériences pour capitaliser et diffuser des bonnes pratiques ; Expérimentation de la

norme PP BIM" (2). La feuille de route avec un calendrier prévisionnel sera présenté lors du prochain comité de pilotage le 7 avril 2015.

(Rappel : le Plan Transition Numérique dispose d'une enveloppe de 20 M€ sur trois ans).

(1) IFC : Industry Foundation Classes définies par l'IAI (International Alliance for Interoperability - chapitre français : l'association Mediaconstruct) ; la normalisation IFC permet l'interopérabilité entre logiciels du bâtiment dans l'architecture, l'ingénierie et la gestion de maintenance pour les maquettes numériques de construction (BIM)

(2) Projet de norme expérimentale portant sur le dictionnaire des propriétés des produits et systèmes constructifs

### Economie circulaire

**Appel à projet régional** lancé par l'ADEME concernant l'économie circulaire en Bretagne (ouvert jusqu'au 26 février 2016) ; il porte sur "le développement d'équipements performants et innovants de gestion de déchets, d'actions de prévention et de mutualisation en matière d'évitement ou de valorisation des déchets par les acteurs économiques". Ces équipements et actions peuvent porter sur

l'éco-conception, l'écologie industrielle et territoriale, les déchets du BTP, le recyclage et la valorisation, la prévention et l'économie de la fonctionnalité

**Plateforme nationale au service de l'économie circulaire** : à l'initiative de l'Institut de l'économie circulaire et du Centre international de ressources et d'innovation pour le développement durable, cette plateforme web collaborative, qui a

le soutien de l'Ademe et du Ministère de l'Ecologie, a été lancée le 11 mars 2015 et sera disponible à l'automne 2015. Le site "permettra de rassembler les connaissances en matière de bonnes pratiques et de créer un réseau d'acteurs interactifs". Les acteurs intéressés peuvent d'ores et déjà remplir un formulaire de pré-référencement de leurs projets et réalisations ([economiecirculaire.org](http://economiecirculaire.org)).

### Energies renouvelables

**"Dynamic Bois"** : afin d'accroître la mobilisation de la ressource en bois, les Ministres de l'Ecologie et de l'Agriculture ont lancé le 17 mars 2015 un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI), doté de 30 M€, issu du Fonds Chaleur géré par l'ADEME. Il s'agit de financer des projets collaboratifs à l'échelle des territoires, l'objectif étant d'augmenter la part d'énergies renouvelables dans la consommation d'énergie (objectif de 23 % à

l'horizon 2020 porté à 32 % à l'horizon 2030 par le projet de loi sur la transition énergétique pour la croissance verte). L'AMI est consultable sur le site de l'ADEME jusqu'au 29 avril 2015 ; il sera reconduit en 2016.

**7 appels à projets régionaux** lancés par l'ADEME le 17 mars 2015 : la transition énergétique et la planification urbaine (ouvert jusqu'au 11 mai 2015) ; le solaire thermique (ouvert jusqu'au 15 septem-

bre 2015) ; le solaire thermique en agriculture (ouvert jusqu'au 25 septembre 2015) ; les "ENR" dynamiques (ouvert jusqu'au 9 septembre 2016) ; la chaleur fatale (ouvert jusqu'au 29 mai 2015) ; la maîtrise de la demande en électricité (ouvert jusqu'au 15 septembre 2015) ; les opérations groupées de méthanisation (ouvert jusqu'au 30 juin 2015).

### Outils d'accompagnement

**Parcours d'innovation des TPE/PME** : le 10 février 2015, le CSTB a signé un contrat de partenariat avec Bpifrance, filiale de la Caisse des Dépôts pour mieux accompagner financièrement les TPE et PME dans leurs démarches d'innovation. Ce réseau d'accompagnement, qui s'appuiera sur les représentations régionales

de Bpifrance, devrait être étendu à l'ensemble du territoire national d'ici fin 2016.

**Plateforme Info Compensation Carbone** : centre de ressources pédagogiques créé par le Groupe Energies Renouvelables, Environnement et Solidarités (GERES), avec le soutien de l'ADEME pour donner

des informations sur le mécanisme qui finance les projets de réduction de gaz à effet de serre. La plateforme s'adresse aux particuliers, entreprises, associations, collectivités, événements et porteurs de projet, et sensibilise au défi climatique.



## Dispositif FEEBat, mention RGE

**Le dispositif FEEBat en Bretagne - bilan 2014** : 1 131 stagiaires\* ont suivi au moins un des modules FEE Bat au cours de l'année 2014. Leur répartition par département est la suivante : 17 % viennent des Côtes d'Armor, 31 % du Finistère, 32 % d'Ille & Vilaine et 21 % du Morbihan. Leur répartition par module montre que 43 % des stagiaires ont suivi le module 1, 40 % le module 2, 13 % le module 5, et seulement 2 % le modules 3, principalement sur le thème "enve-

loppe". A noter que près de 3 % des stagiaires ont suivi le nouveau module "FEE Bat Renove" mis en place en septembre 2014.

\* *Données Constructyts hors stagiaires financés par le FAFCEA*

**Les entreprises RGE - bilan à fin février 2015** : 2 491 entreprises ont obtenu la mention RGE, soit 7 % du nombre total d'entreprises RGE recensées en France.

\* *Source ADEME - Données de l'annuaire RGE*

## Formation énergies renouvelables

**Licence professionnelle "coordinateur technique en intégration des énergies renouvelables électriques"** : le CFAI de Plérin (22), en partenariat avec le CNAM de Bretagne et l'IUT de St Brieuc, projette d'ouvrir à la rentrée prochaine une licence professionnelle unique en Bretagne ; elle s'adresserait aux étudiants et

aux salariés travaillant dans l'installation, l'exploitation et la maintenance des systèmes électriques pour devenir des chefs de chantier responsables des installations électriques alimentées par des énergies renouvelables (éolien, méthanisation et photovoltaïque).

## Qualité de la construction

**Pacte** (Programme d'Action pour la qualité de la construction et la Transition Energétique), a été officiellement lancé le 17 février 2015. Trois axes structurants ont été définis pour ce programme doté de 30 M€ : valoriser l'expérience sur la sinistralité des constructions et des rénovations performantes sur le plan énergétique et promouvoir la diffusion des

techniques les plus efficaces ; poursuivre la modernisation des règles de l'art de mise en oeuvre et développer des outils d'autocontrôle sur les chantiers ; développer un réseau territorial de plateaux de formation initiale et continue aux gestes de mise en oeuvre. Le Pacte s'appuiera sur l'AQC comme opérateur technique.

## Formation de formateurs

**Plan Bâtiment Durable Breton** : Le GIP-FAR (Groupement d'Intérêt Public de formation d'adulte de l'Académie de Rennes), en association avec AFPA Bretagne et l'association Bâtiment CFA Bretagne a été retenu par la Région Bretagne pour mettre en oeuvre un plan de formation des formateurs dans le cadre du Plan Bâtiment Durable Breton. Ce dispositif, qui va se déployer sur deux années (2015 et 2016), concerne tous les établissements et organismes de formation professionnelle bâtiment dispensant des formations de niveau V et IV, tant en formation initiale (voie scolaire et apprentissage) qu'en formation continue. Il a été officiellement lancé le 13 mars 2015

au CFA Bâtiment de Plérin (22) par le Conseil régional de Bretagne qui prend en charge l'intégralité des coûts pédagogiques du plan de formation. Ce plan s'adresse à trois catégories d'acteurs (chefs de travaux, conseillers en formation continue, responsables pédagogiques, coordonnateurs de filière ; documentalistes, animateurs de centres de ressources ; formateurs et enseignants des diverses filières d'enseignements professionnel bâtiment). Il comprend trois modules : Accompagnement de projet (module 1) ; Produire une compétence transversale de veille (module 2) ; Du développement durable à la construction durable (module 3).

## Construisons Positif & Bois

La journée technique de la construction bois dans l'Ouest

Espace La Maillette - Locminé (56)

[www.construisonspositif.fr](http://www.construisonspositif.fr)

28 avril 2015

## Performance réelle du bâti

Visite organisée par le CODESPAR et Le Réseau Breton Bâtiment Durable

Lieu : Rennes (35)

[www.reseau-breton-batiment-durable.fr](http://www.reseau-breton-batiment-durable.fr)

28 mai 2015

## Les Ecoterritoriales - 7ème édition

"Transitions énergétique et écologique : 5 ans pour agir concrètement"

Parc expositions Chorus - Vannes (56)

28-29 avril 2015

## Puits climatique

Retour d'expérience d'Armor Ingénierie

Visite organisée par le Réseau Breton Bâtiment Durable

Lieu : Languieux (22)

[www.reseau-breton-batiment-durable.fr](http://www.reseau-breton-batiment-durable.fr)

28 mai 2015

## Les Défis Bâtiment et Santé

"Transition énergétique et santé : quels enjeux pour le bâtiment ?"

Conférence-débat

Centre des Congrès de la Cité des Sciences et de l'Industrie - Paris

2 juin 2015

## La fabrique de la ville

Rencontres internationales en urbanisme APERAU\* - Rennes (35)

du 1er au 5 juin 2015

\*Association pour la Promotion de l'Enseignement et la Recherche en Aménagement et Urbanisme

Renseignements :

[iaur-contact@univ-rennes2.fr](mailto:iaur-contact@univ-rennes2.fr)